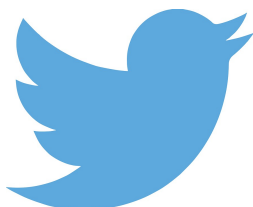


**Charte d'utilisation de Twitter en classe
Année scolaire 2016-17**



1. Sur notre compte classe, nous ne mettrons que des messages en rapport avec nos lectures en cours de français. Ce n'est pas un compte privé, nous n'y donnerons aucune information personnelle.
2. Nos tweets ne comporteront pas plus de 140 caractères.
3. Dans nos tweets, nous n'utiliserons que des hashtags compréhensibles par tous, élèves et followers. Nous respecterons les hashtags choisis pour désigner un titre ou une rubrique.
4. Nous signerons chacun nos tweets avec nos initiales associées à un hashtag (par exemple : #TM).
5. Nous twitterons en utilisant un langage correct et connu de tous (donc pas de langage phonétique ou SMS), en faisant attention à l'orthographe, à la ponctuation, au vocabulaire et à la cohérence des phrases.
6. Dans nos tweets, nous respecterons le droit à l'image et le droit d'auteur (photographies et textes) en citant nos sources.
7. Nous twitterons poliment. Nous nous respecterons en tant qu'élèves et nous respecterons les autres. Nous savons que, via nos tweets, nous laissons une trace indélébile sur internet.
8. Nous ne mentirons jamais sur ce réseau social.
9. Nos tweets ne seront partagés qu'après relecture et correction par le professeur de français ou le professeur documentaliste.

Signature de l'élève

Signature du Principal

**Signature de la
Directrice de Segpa**